Allemagne : les enfants considérés comme des nuisances sonores

16/09/2010 à 9h33

Ces dernières années les recours juridiques se sont multipliés contre les crèches. Mesures de décibels à l'appui, des employés de bureau, des célibataires endurcis ou des couples allergiques aux jeux d'enfants ont obtenu la fermeture ou le déménagement de plusieurs crèches en Allemagne. […]

Natalité en berne

«Il est grand temps de changer les choses», s'emporte Paula Honkanen-Schoberth, responsable de la Fédération allemande de protection de l'enfance (DKSB). «Quand les enfants jouent et rient, c'est l'expression d'une joie, pas une nuisance et pas non plus comparable à un bruit de chantier. » **Avec 651.000 bébés seulement nés l'an dernier, l'Allemagne a atteint un record à la baisse. Dans les grandes villes, seul un foyer sur sept compte encore des enfants. La moitié seulement des Allemands juge qu'avoir des enfants est «enrichissant».**

Dans les immeubles d'habitation, les couples avec enfants subissent aussi les plaintes et récriminations de voisins qui les traînent en justice parce qu'ils ne supportent plus les leçons de piano, le bruit des premiers pas maladroits d'un bébé la journée, ni ses pleurs la nuit. «Nous nous battons pour que les propriétaires n'aient plus le droit d'expulser leurs locataires à cause des bruits liés à des activités normales pour des bambins», raconte Paula Honkanen-Schoberth. Mais les enfants feraient même baisser le prix de l'immobilier : certains propriétaires affirment qu'un appartement perd 20 %

de sa valeur lorsqu'une crèche s'installe au rez-de-chaussée.

Le Figaro

Un toboggan, du sable, une balançoire : rien ne distingue le jardin de la crèche «Coccinelle» à Hambourg (nord) des autres espaces en plein air pour enfants. A l'exception d'un mur de béton de deux mètres de haut et de 60 mètres de long. «C'est un mur antibruit», explique à l'AFP Stefanie Böhmann, secrétaire de l'association qui gère cette crèche privée. Le fruit d'un «compromis trouvé avec le voisinage» qui refusait l'arrivée d'un groupe d'enfants âgés d'un an et demi à six ans. «**Ils craignaient les nuisances sonores**» liées aux jeux, explique-t-elle. L'accord prévoit également que «les enfants n'ont pas le droit de venir le week-end et qu'au maximum la crèche peut accueillir 55 bambins», poursuit-elle.

En 2006, la crèche a dû déménager sur décision de justice. Trop de bruit, arguaient les voisins, mesures de décibels à l'appui… Les recours juridiques des riverains se sont multipliés ces dernières années au point que le gouvernement veut modifier le code de la construction et de l'habitation pour rendre ces plaintes plus difficiles. A Berlin, un établissement a jeté l'éponge après quatre ans de bataille avec un voisin.

A Hambourg, deux autres crèches n'ont reçu l'autorisation d'accueillir que 25 enfants alors que leurs capacités leur permettraient d'en recevoir 40. «Nous vivons dans une société où les enfants ne font plus partie du paysage collectif», explique à l'AFP Marlene Rupprecht, députée social-démocrate (SPD, opposition), experte des questions de l'enfance. «Il est grand temps de changer les choses», s'emporte Paula Honkanen-Schoberth, responsable de la Fédération allemande de protection de l'enfance (DKSB). «**Quand les enfants jouent et rient, c'est l'expression d'une joie, pas une nuisance et pas non plus comparable à un bruit de chantie**r. »Du coup, la ville de Berlin a réagi en adoptant une loi locale «tolérant» les

bruits des enfants au nom de leur «épanouissement». (…)

La Tribune online